
Distribution commentée de réglettes de tri

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras

Passage des écoles

Bp 12

5600 Guillestre

[Voir le site internet](#)

Yvon Bourdeaux

zerodechet.ccqueyras@orange.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Dans le cadre du programme TZDZG porté par la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras, nous avons réalisé une première campagne de communication sur le tri et le recyclage des déchets.

Ne bénéficiant pas préalablement d'un PLP, peu de communication était faite sur le thème "déchets". Il nous a donc paru important d'aller au contact de l'ensemble des foyers Queyrassins.

L'idée de cette action est de faire distribuer les réglettes de tri "MémoTri" aux couleurs de notre collectivité dans un maximum de foyers permanents Queyrassins. Le facteur est un interlocuteur très bien accepté dans la plupart des foyers, présent quotidiennement et de façon beaucoup plus intime qu'un "ambassadeur du tri" par exemple.

Ainsi, nous avons décidé de faire diffuser nos réglettes de tri dans l'ensemble des foyers Queyrassins, les facteurs assurant une "distribution commentée" en main propre, avec explication du fonctionnement et de l'utilité de l'outil.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette action était de permettre à l'ensemble des foyers Queyrassins de posséder un outil permettant de faciliter le geste de tri et, par conséquent, augmenter les performances de tri de notre territoire.

Résultats quantitatifs

Sur les 950 foyers prévus, 618 ont pu bénéficier de la prestation de remise commentée, soit 65,1%.

Le taux d'erreur dans le listing des adresses s'élève à 1,3%.

Le taux de refus de la prestation par le destinataire s'élève à 0,5%.

L'efficacité sur les taux de tri ne peut aujourd'hui pas être mesurée.

Résultats qualitatifs

Suite aux entretiens effectués avec quelques administrés ayant bénéficié de cette action, les retours sont globalement très positifs, avec à la fois un outil bien pensé et une distribution/explication pertinente.

MISE EN OEUVRE

Planning

Juillet 2016 : rencontre avec les représentants commerciaux de La Poste et écriture du projet.

Septembre 2016 : signature de la convention et définition des modalités de remise.

Début octobre 2016 : rencontre avec les quatre facteurs du territoire et discussion/explications autour de cette action.

Du 24 octobre au 25 novembre 2016 : distribution commentée des réglettes dans 950 foyers.

Début décembre : débriefing et bilan de l'opération avec les facteurs.

Moyens humains

Pilote du programme TZDZG : environ cinq journées de travail (création et commande des réglettes, rencontre La Poste (représentants commerciaux, facteurs), conventionnement et modalités de distribution, suivi de l'opération, etc.)

Moyens financiers

Conception et impression des réglettes : 942 € TTC pour 1000 exemplaires (soit 0.942 € TTC/réglette ; 618 distribuées)

Prestation La Poste : 2,58 € TTC par foyer visité (soit 2451 € TTC pour 950 foyers)

Temps de travail interne (5 jours) : 661 € TTC

Soit 3 694,20 € TTC pour l'ensemble de l'opération (5,98 € TTC / foyer visité).

Moyens techniques

Aucun moyen technique particulier nécessaire.

Partenaires mobilisés

Groupe La Poste (et principalement les facteurs de notre territoire).

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action est *a priori* reproductible par l'ensemble des collectivités territoriales.

Les coûts par foyers peuvent être réduits dans le cadre d'une mise en place dans une collectivité beaucoup plus importante (baisse du coût unitaire des réglettes et mutualisation du temps de travail interne). Néanmoins, 2/3 du coût de l'opération reste forfaitaire, lié à la prestation de remise commentée.

Difficultés rencontrées

L'ouverture du Groupe La Poste sur de "nouveaux services" est relativement récente. Ce type de distribution commentée n'a *a priori* pas été utilisée dans le cadre d'une campagne de sensibilisation au tri sélectif.

Recommandations éventuelles

Bien définir en amont les formalités de distribution de cette réglette (mise en BAT ou non en cas d'absence, discours facteur, etc.).

Lors de la réalisation du listing des destinataires, et afin d'optimiser le taux de distribution, réaliser un pré-tri pour supprimer au maximum les mauvaises adresses, résidences secondaires, personnes déjà fortement sensibilisées, etc.

L'implication des facteurs lors de la distribution est le premier facteur de réussite de cette action. Une explication synthétique du fonctionnement de la gestion des déchets, des taux de tri, du devenir des matériaux triés, etc. aux facteurs concernés est un atout considérable pour un discours "engagé" lors de la distribution des réglettes.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | CONSOMMATEURS | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Avril 2017

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-
Alpes-Côte d'Azur